

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail	A L H O	3 0 1 / . 6 0	CH 9043 08

Constructeur ALHO Systembau Albert Holschbach GmbH, D-5222 Morsbach
 Identification : sur la plaquette du constructeur "301/60"
devant le No. du châssis -
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant sur la carrosserie
 Numéro du châssis à droite, à l'arrière en haut sur le bras du timon
 Importateur principal ALHO AG, 5452 Oberrohrdorf
 Véhicule homologué 31176

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension -- Direction --
 Frein de service aucun; câbles ou chaînes de sécurité obligatoires
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues

Carrosserie : roulotte de chantier

Dimensions		Intérieur	extérieur
Longueur			<u>4850</u>
Largeur			<u>2250</u>
Hauteur			<u>3200</u>
Porte à faux	av		<u>3270</u>
	ar		<u>1580</u>
Empattement			
Voies	av	ar	<u>1685 -1730</u>
Distance anneau axe	av	ar	<u>3270</u>
Distance pivot		axe ar	

	*)		total
	avant	arrière	
Poids	<u>10</u>	<u>950</u>	<u>960</u>
Poids à vide			
Charge utile			
Poids total	<u>75</u>	<u>1500</u>	<u>1500</u>
Poids garantis		<u>185 R 14 C</u>	
Pneus		<u>8 / 4,0</u>	
Ply / bar		<u>1540</u>	
Charge pour V max		<u>130</u>	
Vitesse maximale selon constructeur			<u>60</u>
Vitesse maximale selon tenue route			<u>60</u>

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Bruit _____ à /min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement
 Feux rouges R (E)
 Feux stop S1 (E)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
lat. I (E)
ar III (E)
 Feux de gabarit av A (E)
lat. _____
ar _____
ar vers l'av _____

Eclairage plaque 220x90x100 mm
 Cale _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail
Marque et type A L H O 301/60
FH-No CH 9043 08
Carrosserie roulotte de chantier

Poids à vide
Charge utile
Poids total

selon le bulletin de pesage

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Poids : contrôler la charge du timon avec le véhicule vide (centre de gravité), éventuellement souder un poids à l'avant.

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - vitesse maximale 60 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course;
- 222 - véhicule tracteur obligatoire, au choix: ...
- 223 - le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 13.02.85/12.4.85
Sch(SG)/lin Vn/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation